



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

**Vendredi, 8 octobre 2021 à 08.30 heures**  
dans la salle de conférence de la mairie à BERG.  
(séance tenue sous le régime Covid Check)

**ORDRE DU JOUR:**

Séance publique (24 points):

1. Règlements communaux :
  - 1.1. Règlement concernant la gestion des déchets.
  - 1.2. Fixation du prix de vente du bois de chauffage - Modification.
2. Projet concernant la revalorisation du site de l'ancienne école à Betzdorf :
  - 2.1. Vente de parcelles sises au lieu-dit « rue d'Olingen » à Betzdorf. (n° 103/2021)
  - 2.2. Vote du PAP « rue d'Olingen à Betzdorf.
  - 2.3. Devis concernant la revalorisation du site de l'ancienne école à Betzdorf (projet de logement communautaire et intergénérationnel).
  - 2.4. Convention de collaboration dans le cadre de la mise à disposition d'un coordinateur de quartier pour le nouveau projet de logement communautaire et intergénérationnel à Betzdorf.
3. Affaires de personnel :
  - 3.1. Transformation de deux postes de salarié à tâche manuelle de la carrière C en deux postes de salarié à tâche manuelle de la carrière B.
  - 3.2. Transformation d'un poste de salarié à tâche manuelle de la carrière E en poste de salarié à tâche manuelle de la carrière B (salarié sous le statut d'handicapé).
  - 3.3. Suppression de deux postes de salarié à tâche manuelle de la carrière A.
4. Devis :
  - 4.1. Adaptation aux futurs besoins de la Mairie à Berg.
5. Conseil communal, avis légaux :
  - 5.1. Avis sur le projet du 2<sup>ème</sup> plan de gestion des risques d'inondation.
6. Actes de vente, actes d'acquisition :
  - 6.1. Droit d'établir à demeure des ouvrages électriques et de les maintenir, sur des parcelles sises au lieux-dits « Rothoicht » et « bei der Mierschesheck » à Mensdorf. (n° 101/2021)
  - 6.2. Droit d'établir à demeure des ouvrages électriques et de les maintenir, sur une parcelle sise au lieu-dit « route de Luxembourg » à Roodt/Syre. (n° 102/2021)
  - 6.3. Vente d'une parcelle sise au lieu-dit « auf der Hart » à Roodt/Syre. (n°104/2021)
  - 6.4. Cession gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit « rue de Roodt/Syre » à Mensdorf. (n°105/2021)
  - 6.5. Déclaration de propriété de parcelles sises au lieu-dit « Rothoicht » à Mensdorf. (n°106/2021)
  - 6.6. Vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue d'Olingen » à Roodt/Syre. (n°107/2021)
  - 6.7. Vente de parcelles sises au lieu-dit « in den Garten » à Mensdorf. (n°108/2021)
  - 6.8. Vente d'une parcelle sise au lieu-dit « rue de l'Eglise » à Mensdorf. (n°109/2021)
  - 6.9. Vente de parcelles sises au lieu-dit « auf den Felsen » à Mensdorf. (n°110/2021)
7. Approbation de conventions et contrats :
  - 7.1. Contrat de bail à ferme concernant une parcelle sise au lieu-dit « in den Garten » à Mensdorf.
8. Informations aux membres du conseil communal.
9. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
10. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins,